VILLE DE MAISONS-ALFORT
118 avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort

AFFAIRES-GÉNÉRALES
☎ 01.43.96.77.01 / 77.02
Fax : 01.43.76.65.41

NOTE D'INFORMATION

- Le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous auprès du service affaires générales au : **01.43.96.77.01 ou 77.02 ou 77.86**
  Le rendez-vous est à fixer selon la date de mariage souhaitée (*voir calendrier*).

- Lors du dépôt du dossier, la présence des 2 futurs époux est obligatoire.

- Le jour de la célébration du mariage est choisi par les intéressés et l'heure est fixée avec le service des Affaires Générales. Il vous est possible de réserver une date *(prendre contact avec le service).*

- Pour le bon déroulement des cérémonies, lors du dépôt de dossier, il vous sera demandé de nous indiquer le nombre approximatif d'invités prévus.

- Le mariage n'a aucun effet sur le nom des époux, chacun continue donc d'avoir pour seul nom « officiel » le nom qui figure sur son acte de naissance. Toutefois, chacun des époux peut utiliser dans la vie courante (démarches administratives, vie professionnelle, documents d'identité), le nom de son conjoint.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ